

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	0 h + 120.0 h	Q1
-----------	---------------	----

Enseignants	Préat Véronique ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Les formes pharmaceutiques qui seront produites aux Travaux Pratiques seront : les comprimés, les gélules gastro-résistantes, les préparations injectables, les pommades stériles, les suppositoires, les aérosols. Les contrôles réalisés porteront sur la rhéologie, la pression osmotique, la dissolution et désagrégation, dureté et friabilité de formes solides, stérilité de formes stériles.
Acquis d'apprentissage	<p>1 L'objectif de ces Travaux Pratiques est de former les étudiants à la formulation, fabrication et aux contrôles de formes pharmaceutiques produites en officine et en industrie en se basant sur les connaissances en formulation galénique, physicochimie et analyse.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Evaluation : Sur base des préparations réalisées, rapports et interrogations Support : Manuel d'exercices sur iCampus Pharmacopée et livres de références du laboratoire
Contenu	Les Travaux Pratiques sont basés sur la fabrication et le contrôle de formes pharmaceutiques. Les étudiants consulteront la pharmacopée européenne et des ouvrages de références pour atteindre l'autonomie requise à leur future pratique professionnelle.
Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FARM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	5	WFARM2156 ET WFARM2157	